



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°_1_ lancé en_2009_ par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE Numéro du projet AP1_144
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : ELITE, expérimentation locale pour l'insertion territorialisée des étudiants
Objectifs initiaux : Le projet ELITE , constitue la première concrétisation opérationnelle de la volonté politique de l'Université d'AIX-MARSEILLE, d'associer, autour d'une action liée à l'insertion professionnelle, les acteurs socio-économiques et institutionnels d'un territoire. Cette action vise l'insertion professionnelle des étudiants.
Public(s) cible(s) : Les étudiants diplômés de licence à master, de LSH au démarrage du projet, puis tous les domaines de formation (depuis la fusion des 3 Universités en janvier 2012, 300 étudiants environ ont été concernés).
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : un Diplôme d'Université d'aide à l'Insertion Professionnelle (DUIP) a été créé pour l'occasion. Il propose un ensemble d'unités d'enseignement et de stages en entreprises, un accompagnement individualisé et un parrainage susceptibles de faciliter l'accès des étudiants au marché du travail.
Territoire(s) d'expérimentation : Le territoire couvert celui de PACA. Néanmoins, quand cela est nécessaire, les recherches peuvent s'étendre au territoire national, voire à l'international. La couverture géographique inclus des zones urbaines, des zones urbaines sensibles et des zones rurales.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Le déroulement de l'expérimentation a permis de tester les méthodes et les outils, d'initier, de développer et de conforter des partenariats, de gagner en professionnalité, de faire évoluer les représentations aussi bien du côté des partenaires académiques, qu'institutionnels ou des entreprises, sur le profil des étudiants et leurs compétences, sur la réalité du monde économique afin de réduire la période de chômage après la fin des études.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : les branches professionnelles, les intermédiaires de l'emploi (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : les branches, les entreprises, les parrains chefs d'entreprise et des acteurs de l'emploi (APEC, AFIJ, pôle emploi, ECTI ...)
Partenaires financiers (avec montants):
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 3 ans (2) Durée effective : 3 ans et pérennisation du projet à l'issue de l'expérimentation (par la volonté de l'Université et des partenaires de l'action)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université d'Aix Marseille Type de structure : établissement public d'enseignement supérieur
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : observatoire régional des métiers (ORM) Type de structure : association loi 1901



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Objectifs initiaux

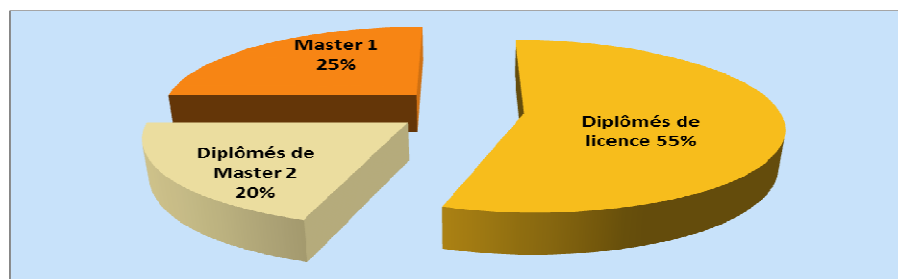
Le projet **ELITE**, *Expérimentation Locale pour l'Insertion Territorialisée des Étudiants* constitue la première concrétisation opérationnelle de la volonté politique de l'Université de Provence (devenue Université d'Aix Marseille depuis le 1^{er} janvier 2012) d'associer, autour d'une action liée à l'insertion professionnelle, les acteurs socio-économiques et institutionnels, d'un territoire. Cette action vise l'insertion professionnelle des étudiants issus, au démarrage du projet, du secteur Lettres et sciences humaines de niveaux intermédiaires (Licence et M1) désirant s'orienter vers une recherche d'emploi. Ce choix correspond à une volonté de répondre aux difficultés d'insertion professionnelle de ce public, largement constatées et particulièrement mises en évidence par les enquêtes effectuées par le CEREQ dans « Génération 2004 ».

Décrire brièvement les objectifs initiaux.

Public(s) cible(s) :

- ✓ **les étudiants** (du secteur LSH au démarrage puis l'ensemble des étudiants) auxquels il est offert de démontrer que leurs savoirs (savoir-être et savoir-faire) acquis dans leurs cursus universitaires, leur donnent la possibilité d'accéder à un ensemble de professions parfois ignorées ou non envisagées, du secteur économique ;
- ✓ **les équipes de formation** auxquelles il est demandé :
 - de sensibiliser leurs étudiants, soucieux de s'insérer sur le marché du travail, de se rapprocher du monde socio-économique, à travers le DU,
 - de participer à la traduction des enseignements qu'elles délivrent, en capacités opérationnelles directement compréhensibles par les entreprises, dans la perspective d'un rapprochement durable Universités-Entreprises ;
- ✓ **les partenaires de l'emploi** (Pôle emploi, AFIJ, ARDML) auxquels il est demandé d'apporter leur expertise dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi, en complément des conseillers d'insertion du service (SUIO).
- ✓ **les entreprises** auxquelles il est proposé de relever ce défi en utilisant les dispositifs d'accompagnement vers l'insertion tels que les contrats de professionnalisation pour faire accéder les étudiants du programme à des emplois durables.
- ✓ **Les parrains** qui permettent aux étudiants de se créer un réseau professionnel susceptible de leur faciliter l'accès à l'emploi

Répartition par niveau de diplôme des étudiants ayant suivi la formation



Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :

Pour réaliser les objectifs d'insertion professionnelle des étudiants ciblés par le projet, un Diplôme d'Université d'aide à l'Insertion Professionnelle (DUIP) a été créé pour l'occasion gratuit pour l'ensemble des étudiants au cours des 3 années d'expérimentation. Il propose un ensemble d'unités d'enseignement susceptibles de faciliter l'accès des étudiants au marché du travail. Il combine des temps d'information, de formation, de travail en petits groupes, de mise en situation en entreprises et d'accompagnement individuel. Il est conçu comme un complément à la formation universitaire acquise par les étudiants au cours de leur cursus disciplinaire. Il est organisé en partenariat avec les représentants des organisations professionnelles et des intermédiaires de l'emploi et les parrains. Il entend diffuser les connaissances et développer les diverses compétences utiles pour l'insertion professionnelle. Il a été élaboré en partenariat avec les représentants des organisations professionnelles, des intermédiaires de l'emploi, des associations d'aide à l'insertion et des services déconcentrés de l'État.

Les principales actions développées :

Les modules d'enseignement

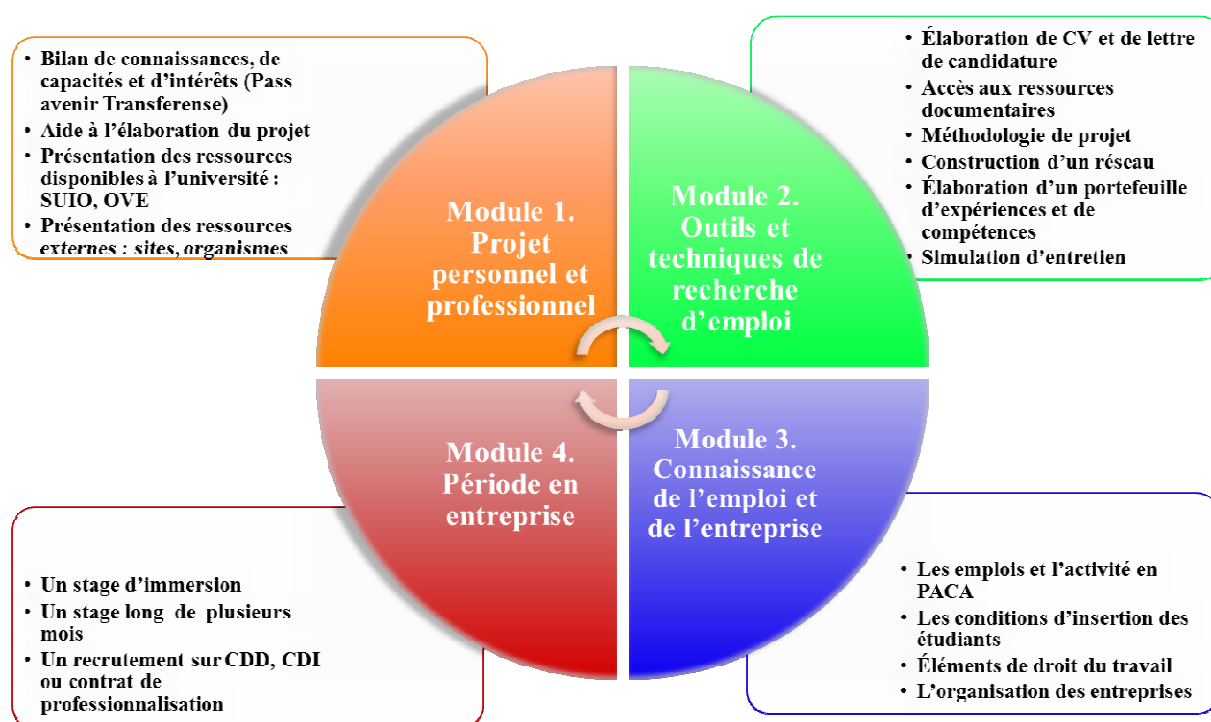
M1 - Construction du projet professionnel

M2 – Acquisition des outils et techniques de recherche d'emploi

M3 – connaissance de l'entreprise, de l'emploi et du travail

M4 – immersion en entreprise

Contenu de la formation



L'accompagnement des étudiants

- L'accompagnement individuel :

Un entretien préalable précisant les projets de la personne et les attentes du dispositif et fixant d'emblée les termes d'un contrat, est organisé avec chaque étudiant. Puis, chaque étudiant retenu,

travaille avec un conseiller d'insertion du SUIO à partir des logiciel Pass'Avenir et Transférance, lesquels constituent un dossier d'auto-évaluation.

Le suivi individuel se poursuit tout au long de l'année. Chaque étudiant rencontre, en moyenne, quatre fois son conseiller durant ½ journée, et doit réaliser un bilan écrit de cette première phase.

Un canevas-type des entretiens a été élaboré, afin d'homogénéiser les pratiques des conseillers et permettre une évaluation de cette phase.

- L'accompagnement collectif :

Un séminaire hebdomadaire d'accompagnement a été mis en place dès le début pour assurer la régulation du dispositif, capitaliser les acquis des formations et des expériences, préparer les diverses phases du dispositif, permettre les échanges de pratiques et aider à la production des rapports.

Ces séances permettent d'aborder des questions d'organisation (conciliation avec les études, mise en place des stages, parrainage, productions attendues) et de faire une évaluation en continu de la formation.

Par ailleurs une prise en charge de groupes d'étudiants, par un conseiller d'insertion, est réalisée. Elle a pour but de les aider à affronter les étapes de leur transition. Cela a ainsi été fait autour de la question de la prise de contact préalable, de la réalisation des enquêtes Métiers et de l'entretien pour l'obtention de stages.

Cette dernière initiative n'était pas prévue dans le projet de départ mais elle a permis d'intensifier les échanges entre les étudiants de la promotion et de répondre à la massification du public.

Enfin des réunions régulières avec les parrains sont organisées afin de développer le réseau professionnel de chaque étudiant et de lui prodiguer les conseils indispensables de savoir être lors d'entretien de recrutement par exemple (Coaching, simulation d'entretiens).

Le stage ou l'emploi

Les conseillers d'insertion mobilisés, les entreprises et les intermédiaires de l'emploi partenaires, ont encadré nos jeunes afin de les soutenir dans leur recherche de stages et d'emploi. 2 périodes sont prévues durant la formation :

- un stage d'immersion à mi-parcours, de 2 semaines en moyenne, il permet à l'étudiant de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel. C'est parfois la première expérience en entreprise.
- Le stage long (durée minimum de 4 mois) ou le contrat de travail qui peut s'ensuivre vient clôturer le cycle d'enseignement de douze semaines. Il vise à acquérir une expérience professionnelle de terrain ou à accéder à un emploi durable correspondant au projet professionnel élaboré durant la formation.

Territoire(s) d'expérimentation :

Les enseignements ont lieu à Aix en Provence. A la rentrée prochaine, certains enseignements seront proposés sur d'autres sites universitaires (Marseille).

L'accompagnement des étudiants se fait au plus près de leur implantation, sur Aix ou sur Marseille. Le territoire couvert pour la recherche de stages et d'emplois est avant tout celui de PACA. Néanmoins, quand cela est nécessaire, les recherches peuvent s'étendre au territoire national, voire à l'international. La couverture géographique inclus des zones urbaines, des zones urbaines sensibles et des zones rurales.

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

Ce dispositif répond à une attente des étudiants qui fonde la légitimité d'un parcours universitaire sur les opportunités professionnelles auxquelles il leur permettra d'accéder. Par ailleurs la réflexion approfondie sur le projet professionnel, la mise en valeur des compétences acquises au cours du cursus et la confrontation avec la réalité économique sont des atouts incontestables de ce dispositif. Le déroulement de l'expérimentation a permis de tester les méthodes et les outils, d'initier et de conforter des partenariats, de gagner en professionnalité, de faire évoluer les représentations, sur le profil des étudiants et sur la réalité du monde économique.

Le besoin exprimé par nombre d'étudiants, est de réaliser une transition réussie, entre le monde académique et le monde professionnel, en leur apportant des outils, des connaissances, une assistance et un accompagnement. Ce besoin est à la hauteur des difficultés rencontrées par certains d'entre eux pour accéder au marché du travail et valoriser leurs compétences.

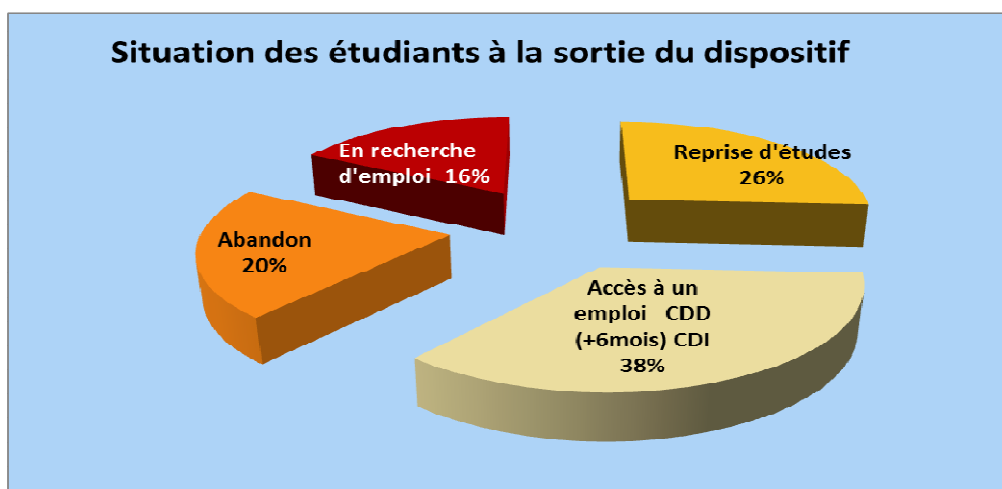
A cela s'ajoute la conviction, désormais que le diplôme et les divers éléments qui le composent constituent des apports indispensables à l'évolution dans le monde socio-économique, aux étudiants qui ont pu en bénéficier.

Enfin, on peut évoquer un argument d'équité. Tous les étudiants n'ont en effet pas les mêmes ressources, tant en termes de connaissances que de compétences ou d'accès aux réseaux, et ce diplôme est susceptible d'offrir aux moins dotés des moyens supplémentaires.

Pour autant, la mise en œuvre effective de ce diplôme est complexe et exigeante du point de vue du travail et de l'organisation. Ainsi, les partenariats sont indispensables mais leur mise en œuvre effective exige de constants efforts. Les éléments constitutifs de la formation et leur articulation en un ensemble cohérent sont désormais acquis, mais ils peuvent également être les déclinés séparément.

Le niveau d'étude des étudiants qui se sont inscrits dans ce diplôme a progressivement augmenté pour se situer entre la 1^{ère} et la 2^e année de Master. Quelle que soit la qualité de la formation initiale, les étudiants ont massivement exprimé le besoin d'un complément pour mieux appréhender le monde professionnel. Ce complément de formation a permis aux étudiants qui en ont bénéficié d'être mieux armés pour affronter le monde du travail mais également de gagner en assurance sur leurs compétences.

Du point de vue de l'entreprise, ce diplôme a permis à travers le renforcement des liens, de mieux connaître l'offre de formation de notre Université et d'en déceler les compétences délivrées.



Partenaires techniques opérationnels :

(1) Partenaires initialement visés dans la convention : 8 organisations professionnelles (UPR, CRESS, UIMM, UIC, UFIP, UMIH, BTP13, ARDML). Des acteurs publics et privés de l'emploi : Pôle emploi, Mission Locale, AFIJ, APEC, LA Manu, le Céreq. Des parrains (ECTI, Act-Emploi)

(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :

Partenaires financiers :

8 organisations professionnelles (UPR, CRESS, UIMM, UIC, UFIP, UMIH, BTP13, ARDML) ont contribué au projet à travers des enseignements, de la sensibilisation auprès de leurs adhérents, de la mise en réseau. Ces contributions ont été évaluées à 40 000€ par an.

L'établissement a également participé au financement du projet à hauteur de 40 000 par an à travers la mise à disposition de personnels, de locaux, l'achat de fournitures diverses.

II. Déroulement de l'expérimentation

Recrutement des étudiants

Plusieurs réunions d'information sont mises en place plusieurs semaines avant le démarrage de la formation. Après la réunion, les étudiants intéressés sont reçus en entretiens individuels pour vérifier l'éligibilité, la motivation, la cohérence entre la formation proposée et les attentes de l'étudiant. A l'issue des entretiens, en moyenne 80 étudiants sont candidats. La commission de sélection se réunit et cinquante étudiants sont retenus.

Une réunion de pré-rentree est organisée avec l'ensemble des intervenants afin de rappeler les objectifs du diplôme et nos attentes vis-à-vis des interventions. Cette rencontre est l'occasion de faire un retour sur les impressions des étudiants, recueillies à travers les questionnaires de l'évaluateur et les échanges avec les chargées d'insertion. Cette réunion permet un réajustement du calendrier des interventions pour plus de cohérence dans leur chronologie. Certains contenus jugés trop théoriques sont parfois revus pour les rendre plus en adéquation avec les attentes des étudiants.

Accompagnement individualisé des étudiants

Chaque étudiant inscrit dans le dispositif a rencontré un chargé d'insertion du SUIO (service d'information et d'orientation) pour élaborer son projet professionnel et identifier les différentes étapes nécessaires pour le réaliser. Ce travail s'effectue à partir des logiciels Pass Avenir et Transférence. Un atelier spécifique sur les compétences est proposé, en lien avec les travaux effectués sur les fiches RNCP. Le suivi individuel a été renforcé, chaque étudiant a rencontré en moyenne quatre fois son conseiller (un référent unique est attribué à chaque étudiant) et a réalisé un compte rendu écrit de cette première phase. L'évolution du projet a permis de travailler sur un canevas-type pour les entretiens individuels afin d'homogénéiser les pratiques des conseillers et garder un historique du suivi. Deux réunions de synthèses auxquelles participe l'ensemble des chargés d'insertion, sont réalisées dans un objectif de partager des informations, des expériences et d'apporter un appui aux chargés d'insertion.

Le Parrainage

Le parrainage occupe une place importante dans le dispositif grâce à la convention de partenariat signée avec ECTI et au fort engagement de ses membres. Les intervenants de l'association, des cadres et des dirigeants d'entreprises, sont désormais bien engagés. Cette action de parrainage vient compléter les enseignements proposés, elle comprend : des tables rondes métiers animées par les parrains pour aider les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel, des séances de « ciblage » pour identifier les secteurs et entreprises visés et des séances de simulation d'entretien. Les séances se font à la fois en groupe et en individuel, à chaque étudiant est attribué un parrain, chaque parrain accompagne un groupe de 5 étudiants. De même, les parrains et les chargés d'insertion travaillent en étroite collaboration, plusieurs réunions de régulation sont organisées pendant la session.

D'autres partenariats sont à l'étude pour développer cette forme d'accompagnement, comme par exemple celui avec l'association « Nos quartiers ont des talents » dont l'objectif est d'accompagner dans l'emploi des jeunes diplômés issus des quartiers populaires.

Aide à la prise de parole

Un atelier a été mis en place pour répondre à la problématique du manque de confiance en soi soulevée par les intervenants. Le but de cet atelier est d'aider les étudiants à s'exprimer oralement lors d'une présentation de projet et/ou d'un entretien d'embauche, à travers un travail sur la dynamique corporelle et sur la préparation à la prise de parole.

L'accompagnement collectif

Un séminaire d'accompagnement a été mis en place dès le début pour assurer la régulation du dispositif, capitaliser les acquis des formations et des expériences, préparer les diverses phases du dispositif, permettre les échanges de pratiques et aider à la production des rapports.

Les activités de ce séminaire sont les suivantes : présentation orale du projet professionnel, préparation du test Pass' Avenir, préparation de l'enquête Métiers et présentation orale de ses résultats, résumé des séances des intervenants, mise en place d'un journal de bord permettant de mémoriser les acquis sur soi, les emplois visés et l'entreprise, préparation des périodes en entreprises et restitution, bilan des contacts. Ces séances permettent également d'aborder des questions d'organisation (conciliation avec les études si le cas est posé, mise en place des stages, parrainage, productions attendues) et de faire une évaluation en continu de la formation.

Par ailleurs une prise en charge de groupes d'étudiants, par un conseiller d'insertion, a été réalisée. Elle a pour but de les aider à affronter les étapes de leur transition. Cela a ainsi été fait autour de la question de la prise de contact préalable, de la réalisation des enquêtes Métiers et de l'audition pour l'obtention de stages.

Cette dernière initiative n'était pas prévue dans le projet de départ mais elle a permis d'intensifier les échanges entre les étudiants de la promotion et de répondre à la l'augmentation du nombre d'étudiants.

Les principaux outils développés dans le cadre de l'expérimentation :

« **Pass'avenir** » et **Transférance** : 2 Logiciels acquis spécifiquement pour le DUIP. Ils permettent de constituer un dossier d'auto-évaluation précisant les « tempéraments » à l'égard du travail, les opinions à l'égard des « types d'activités », les « intérêts », les « univers professionnels » jugés intéressants et les « domaines professionnels » non désirés. Ce travail d'auto évaluation est réalisé à partir de questionnaire sur les centres d'intérêt et sur les compétences acquises.

Création d'un livret d'accueil : un livret d'accueil a été conçu par l'équipe du DUIP. Il a pour but de faciliter l'accueil des nouveaux entrants et ainsi leur permettre d'être le plus rapidement possible « opérationnels ». Dans ce livret, les étudiants peuvent trouver : des informations relatives au contenu de la formation, aux conditions d'accès, aux formalités administratives, au calendrier, à la validation du diplôme, à l'accompagnement. Sont également intégrés dans le livret, des sites et contacts utiles, la liste des partenaires ainsi qu'une mini-revue de presse.

Création d'un guide des stages : ce guide a pour objet d'outiller l'étudiant dans sa recherche de stages et d'emplois. On y retrouve des informations sur la méthodologie de recherche, comment rédiger un CV et une lettre de candidature, (des exemples de modèles sont proposés) comment préparer un entretien de recrutement, et comment se comporter en entretien.

Mise en place d'un tableau de bord de suivi des situations : nous avons mis en place un tableau excel qui répertorie l'ensemble des étudiants ayant suivi le DU, avec des informations sur l'identité, le parcours suivi, le projet visé et la situation à l'instant T. Ce tableau est régulièrement mis à jour ce qui permet à tout moment de connaître la situation de chaque étudiant, son évolution. Ces informations sont croisées avec celles de notre évaluateur ce qui permet d'augmenter le taux de réponses.

Evaluation des étudiants

Dès le départ, il était prévu de demander aux étudiants la réalisation de documents permettant de capitaliser leurs acquis en termes de connaissances et de compétences à l'issue de chaque module de formation et ainsi de pouvoir obtenir le DUIP. Il a finalement été convenu de ramener ces productions à quatre pour l'obtenir. Les étudiants doivent ainsi réaliser plusieurs rapports donnant lieu à évaluation et permettant d'apprécier la façon dont ils se sont engagés dans ce processus de formation et de favoriser la construction de leur parcours. Chaque production, est individuelle et préparée au cours du séminaire d'accompagnement. Dès la promotion 2010-2011, les exigences ont été affirmées plus clairement et les étudiants ont été incités à rédiger chaque document dans un calendrier plus resserré. Cela a produit des effets positifs, avec de très bons taux de retour.

Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
UPR, CRESS, UIMM, UIC, UFIP, UMIH, BTP13, ARDML	8 organisations professionnelles	Enseignements, recherche de lieux de stage,
AFIJ	association	Animation d'ateliers
APEC	association	Enseignements, conférences
Act'emploi	Portage salarial	Animation atelier
La Manu	association	Organisation d'événements
ECTI	association	parrainage
URIOPS	fédération	conférences
Pôle Emploi	Agence	Présentation de l'agence
Club des créateurs d'entreprises	association	Aide à la création d'entreprises
COORACE	fédération	Présentation de l'IAE
Caisse d'Épargne	Entreprise	Présentation des métiers de la banque
ANDRH	association	Présentation des métiers de la GRH
Céreq	Centre études	Présentation enquêtes d'insertion
CIERES	Organisme de formation	Les métiers de la formation
Unis cité	association	Présentation du service civique

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	49%
Cofinancements extérieurs à la structure	25.5%
Autofinancement	25.5%

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

La notion de généralisation, dans la logique des projets soutenus par le Haut Comité à la Jeunesse et aux solidarités actives, recouvre à la fois l'idée qu'un même dispositif serait proposé à l'ensemble des étudiants et qu'il pourrait se dupliquer dans d'autres universités.

Cette apparence d'exhaustivité fait problème et il vaut sans doute mieux parler de diffusion, d'essaimage, d'extension ou de montée en puissance.

Il convient aussi de considérer que l'avenir du projet Elite et du DUIP ne peut se penser indépendamment des projets de développement du SUIO et de l'existence de diverses initiatives générales (exemple les UE de préprofessionnalisation obligatoires dans certains cursus de licence) et locales (intégration d'éléments de formation voisins dans certaines filières ou diplômes).

L'extension est un objectif légitime pour au moins trois raisons :

La première est le besoin exprimé par nombre d'étudiants de faciliter leur transition professionnelle en leur apportant des outils, des connaissances, une assistance et un accompagnement. Ce besoin est à la hauteur des difficultés rencontrées par certains d'entre eux pour accéder au marché du travail et valoriser leurs compétences.

A cela s'ajoute la conviction, désormais acquise à la suite de cette phase d'expérimentation, que le diplôme et ses divers éléments constitutifs constituent des apports utiles aux étudiants qui ont pu en bénéficier.

Enfin, on peut évoquer un argument d'équité. Tous les étudiants n'ont en effet pas les mêmes ressources, tant en termes de connaissances que de compétences ou d'accès aux réseaux, et ce diplôme est susceptible d'offrir aux moins dotés des moyens supplémentaires.

L'extension pose néanmoins un problème de dimension car le public visé est particulièrement abondant et diversifié. Se pose ainsi, un problème de moyens tant humains que matériels.

Il conviendra de trouver un nombre suffisant de personnes engagées dans ce dispositif (formation de formateurs). Celles-ci pourraient être à la fois des spécialistes mais aussi des universitaires intéressés et des personnels administratifs. De ce fait, un dispositif de formation pour les enseignants intéressés par ces questions, est en route via des partenaires tels que l'APEC par exemple.

Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif et ses enseignements sont aujourd'hui stabilisés. Le DUIP est ouvert à tous les étudiants d'AMU avec des frais d'inscription du niveau second cycle (250 euros, environ). La démarche des conseillers en insertion est structurée et formalisée à travers un document du type fiche métier. Les partenariats mobilisés sont principalement des acteurs locaux. Cependant, la formalisation de ces partenariats au plan national, au niveau des directions centrales, permettrait leur déclinaison sur l'ensemble du territoire. La communication du DUIP sur le site du SUIO a entraîné plusieurs contacts d'établissements intéressés par cette démarche. L'enjeu n'est pas calquer à l'identique le DUIP, à l'ensemble des établissements universitaires. Mais il est possible d'imaginer l'intégration de certains modules dans les formations universitaires. Comme c'est le cas à l'université d'Aix Marseille où certains modules de ce diplôme, ont été proposés dans des unités d'enseignement de préprofessionnalisation.

Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

La diffusion de cette expérience ne peut se faire sans l'engagement clair des instances de direction compte tenu de l'ampleur des moyens qu'elle suppose. Il convient donc d'informer les instances de consultation (CA, CEVU, conseils d'UFR), de présenter l'expérimentation dans diverses instances pour montrer, à l'aide de documents, statistiques et de témoignages, les objectifs, les processus, les apports et les difficultés rencontrées. Et il faut également inscrire cet objectif dans la politique globale de l'établissement.

Cela ne peut se réaliser que si un nombre croissant d'universitaires s'impliquent et en voient l'intérêt pour les étudiants, l'Université et pour eux-mêmes. La recherche de personnes relais et de correspondants au sein des composantes est à cet égard indispensable et cela nécessitera un fort investissement d'information et de formation.

Cela suppose aussi la définition d'un cahier des charges précis concernant les structures d'appui à mobiliser et la qualification requise des acteurs de la mise en œuvre, la formation des intervenants, le suivi extérieur.

Enfin, un travail de conviction et de mobilisation doit être engagé en direction des acteurs économiques et de leurs représentants sans lesquels l'action perdrait tout son intérêt.

Conclusion

Durant toute l'expérimentation, une réflexion permanente et collective s'est développée pour envisager la poursuite et la pérennisation du dispositif. La structure d'ensemble du diplôme, organisée autour de quatre modules, est désormais validée et les outils consolidés. Les procédures d'accompagnement, indispensables à la réussite du projet, sont formalisées (accompagnement individuel, séminaire de régulation, parrainage). Des moyens humains mais aussi financiers sont nécessaires pour pérenniser cette expérience et faire face à l'augmentation du nombre de candidats. Ainsi, la contribution des frais d'inscription et un partenariat étroit signé avec la Caisse d'épargne pour des interventions dans le DUIP autour des métiers de la bancassurance permettent cette pérennisation. Par ailleurs une contribution financière à travers notamment le reversement de la taxe d'apprentissage a été envisagée. D'autres partenariats du même type sont à l'étude. Par ailleurs, la sensibilisation à la création d'entreprise est un nouvel axe que nous souhaitons développer autour du DUIP, comme une possibilité d'insertion professionnelle pour les étudiants et de développement de la richesse du tissu économique local. Ainsi, la mise en place en 2013 d'un pôle entrepreneuriat étudiant est prévue pour sensibiliser les étudiants à l'esprit entrepreneurial et les soutenir dans leurs projets.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse